

Cancer de la peau et accès aux soins dermatologiques en France

Le cancer de la peau est l'un des cancers les plus fréquents en France.

Pourtant, il peut être largement évité grâce à des gestes simples de prévention.

Cancer de la peau : un enjeu majeur de prévention

Le cancer de la peau touche entre 140 000 et 240 000 personnes en France chaque année⁽¹⁾. Ce cancer survient majoritairement après 50 ans. Le phototype de la personne, défini en fonction de sa couleur de peau et de cheveux, joue un rôle dans le risque de développer ce cancer. Cependant, **85 % des cas seraient attribuables à une exposition excessive aux UV.**

Cela met en évidence **l'importance de se protéger du soleil** en appliquant de la crème solaire régulièrement, en évitant de s'exposer au soleil entre 12h et 16h, en portant des lunettes de soleil, des vêtements protecteurs adaptés et en évitant les expositions aux lampes de bronzage par UV.

Le dépistage précoce de ce cancer est essentiel car les mélanomes ont un fort potentiel métastatique. Si les mélanomes sont localisés et dépistés tôt, la survie à 5 ans est de 98 % alors que ce chiffre descend à 15 % lorsque le mélanome a métastasé.

Il est recommandé de suivre l'évolution de ses grains de beauté et l'apparition d'anomalies sur la peau. Prendre des photos de ses grains de beauté peut aussi aider à suivre leur évolution dans le temps.

Dès lors qu'un changement anormal apparaît, il est conseillé de prendre rendez-vous avec un dermatologue afin de faire examiner les lésions.

L'auto-examen de la peau est l'un des meilleurs moyens pour détecter au plus tôt le cancer de la peau

Une règle a été créée pour analyser ses grains de beauté, **ABCDE** pour :

Asymétrie : le grain de beauté n'est pas rond ou ovale, ou présente un relief irrégulier

Bords irréguliers : le contour du grain de beauté est irrégulier ou mal délimité

Couleur : la couleur du grain de beauté n'est pas uniforme

Diamètre : le diamètre du grain de beauté est supérieur à 6 mm

Évolution : la taille, l'épaisseur, la forme ou la couleur du grain de beauté change avec le temps

(1) Santé publique France

Un accès aux dermatologues de plus en plus difficile

Le dermatologue a un champ d'action très large, car il existe une grande variété d'affections qui se manifestent par des symptômes cutanés. C'est également une spécialité chirurgicale, où des interventions curatives ou préventives peuvent être réalisées. Il dépiste, diagnostique, soigne et éduque. Il joue donc un rôle clé dans le dépistage du cancer de la peau. Cette profession est cependant touchée par le contexte de **pénurie médicale**. La France a perdu 1 000 dermatologues en 10 ans et ne compte plus que 2 928 professionnels en activité.

Ces dernières années, des articles de presse ont mis en avant une perception selon laquelle les dermatologues s'orienteraient davantage vers l'esthétique que vers la médecine. Cette situation s'explique aussi par d'autres facteurs : un manque d'effectifs, le vieillissement de la profession et une méconnaissance de l'étendue de ses missions.

En 2024, seuls 94 internes ont été formés en dermatologie alors qu'on estime qu'il en faudrait au moins 125 par an pour éviter l'effondrement de la profession.



73 % des Français jugent difficile l'accès aux dermatologues

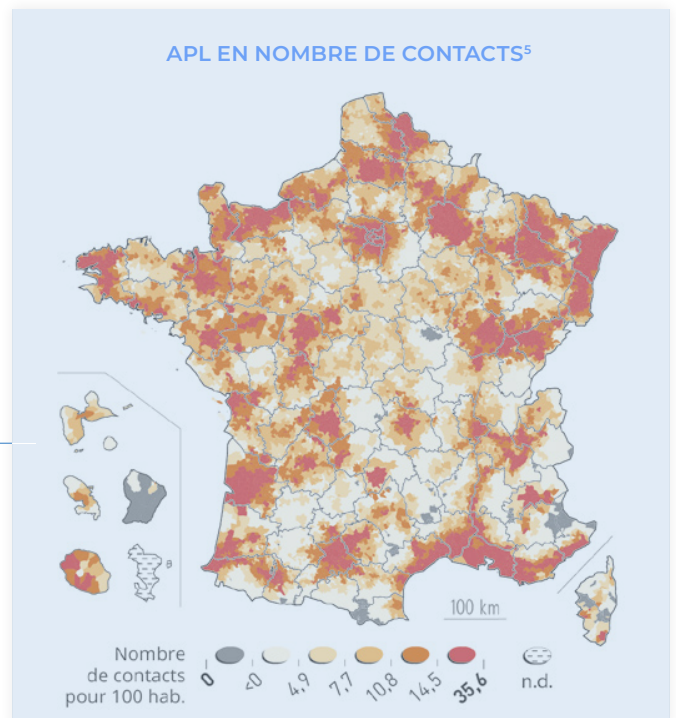
Et près de la moitié des patients ont renoncé à consulter pour leurs problèmes de peau auprès d'un spécialiste.

L'accès aux dermatologues est très inégal en France. L'APL² est un indicateur développé par la DREES³ et l'IRDES⁴ pour mesurer l'adéquation entre l'offre et la demande de soin. Il prend en compte l'offre locale, le niveau d'activité des professionnels et les besoins au sein de la population, ajustés par tranche d'âge notamment.

Au sein de la plupart des **départements**, une **grande diversité d'accessibilité** s'observe avec un gradient d'APL allant d'une centralité, correspondant souvent à la préfecture et qui décroît à mesure que l'on s'en éloigne.

Des délais d'attente importants

Certains départements de France ne comptent aucun dermatologue. Les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous sont parfois très longs, il faut en moyenne au moins 3 mois pour obtenir un rendez-vous et bien plus dans les départements où leur accès est limité.



(2) APL : l'APL mesure l'adéquation entre l'offre et la demande de soins ou de services médico-sociaux à un niveau géographique fin, révélant les disparités locales d'accès.

(3) DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

(4) IRDES : Institut de recherche et de documentation en économie de la santé.

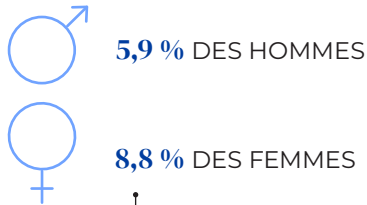
(5) Rapport IRDES octobre 2025



En 2025, 7,3 % des adhérents ont consulté un dermatologue

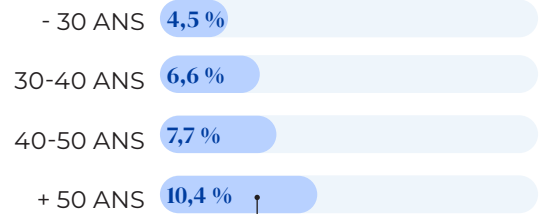
Source : portefeuille Verlingue 2025

PROPORTION D'ADHÉRENTS PAR SEXE AYANT CONSULTÉ UN DERMATOLOGUE EN 2025



Les femmes sont plus nombreuses à consulter un dermatologue que les hommes.

PROPORTION D'ADHÉRENTS PAR ÂGE AYANT CONSULTÉ UN DERMATOLOGUE EN 2025



Plus l'âge augmente, plus la proportion d'adhérents ayant consulté un dermatologue dans l'année augmente.

Typologie des parcours de soins

Dans notre portefeuille, 2 % des adhérents ayant consulté un dermatologue ont un parcours de soin lié au cancer de la peau (consultations d'oncologues régulières, biopsies, suivi dermatologique...).

PROFIL DES ADHÉRENTS PARCOURS DE SOINS EN LIEN AVEC LE CANCER DE LA PEAU

